

DATE : 4 décembre 2020

DESTINATAIRE : Urbanisme – Planification et zonage

EXPÉDITEUR : Antoine D'Anjou agent technique en horticulture et arboriculture

**SUJET : Demande 2020-90003 – Évaluation et recommandations pour les arbres.  
PIIA commercial/industriel-zones C, Cb ou N – Nouvelle construction au 601 boul. Saint-Jean**

---

Bonjour,

Le projet consiste en la démolition du bâtiment existant et à la construction d'un dépanneur avec station-service au #601 boulevard Saint-Jean.

Aucun bilan forestier n'a été soumis à la Ville pour ce dossier, mais selon notre inspection qui remonte au printemps 2020, un seul arbre était présent sur le site et il s'agissait d'un frêne dépérissant d'environ 15 cm de diamètre.

Plusieurs arbres publics sont situés dans l'espace vert adjacent à proximité de la zone des travaux au #601 Saint-Jean. Nous recommandons que ces arbres soient protégés durant la réalisation du projet.

Un plan d'aménagement paysager complet effectué par BMA architecture du paysage a été fourni pour l'analyse du projet. Ce plan propose entre autre la plantation de quatre (4) arbres à grand déploiement et six (6) arbres à petit déploiement. En considérant la condition actuelle du site, nous sommes d'avis que l'aménagement paysager proposée est un plus-value pour le secteur.

Suite à l'analyse du plan d'aménagement paysager préliminaire, voici nos recommandations pour optimiser le couvert végétal du secteur et assurer la pérennité de la forêt urbaine :

- 1- Augmenter la superficie de la bande gazonnée dans la marge latérale sud afin d'obtenir une largeur de 2 mètres. Cette modification permettrait de planter les quatre (4) *Celtis occidentalis* proposés à environ 1,2 m de la limite de propriété tout en augmentant le volume de substrat disponible pour les systèmes racinaires.

- 2- Le plan d'aménagement paysager propose la plantation de quatre (4) *Celtis occidentalis*, nous sommes en accord avec l'utilisation de cette essence, toutefois compte tenu de l'espace restreint dans la marge latérale sud, nous recommandons l'utilisation d'un cultivar à déploiement réduit.
- 3- Le plan propose l'aménagement d'une aire gazonnée dans l'emprise municipale au niveau de l'avenue Maywood. Nous recommandons une épaisseur minimale de 600 mm de terreau ou bien l'utilisation de sol structural de type Cu-Sol pour permettre la plantation d'arbres dans cette zone. La Ville de Pointe-Claire procédera à la plantation d'arbres publics à grands déploiement dans cette espace une fois les travaux terminés.

Voir le plan d'aménagement paysager fournis par BMA Architecture du paysage pour plus de détails.

Voir notre rapport aux pages 3-5 de ce document.

Merci de votre collaboration



Antoine D'Anjou  
Agent technique en horticulture et arboriculture

**#601 boulevard Saint-Jean PIIA commercial / industriel- Nouvelle construction.**

**1. Plan de localisation approximative des arbres – extrait du plan d'aménagement paysager fourni par BMA architecture du paysage, annotations par Antoine D'Anjou.**

**Légende :**

- **Abattage**
- **Protéger**



SUPERFICIE DU LOT : 24 500 pi²  
 SUPERFICIE DE SURFACE VERTE : 4 415 pi² = 18.02%  
 SUPERFICIE DE SURFACE DURE : 20 085 pi² = 81.98%

PLAN POUR APPROBATION & DEMANDE DE PERMIS

973 Ave. Lacombe, Ste. E. 5000  
 Québec, QC G1A 4K4  
 Téléphone : 514 382-2222  
 400-811-8873  
 www.bma-arc.com

ÉTAT: [ ]

UTILISER:

- Abattage
- Protéger
- ...

REVISIONS:

12 RÉVISER 2020  
 17 NOVEMBRE 2020 - PLAN DU SITE

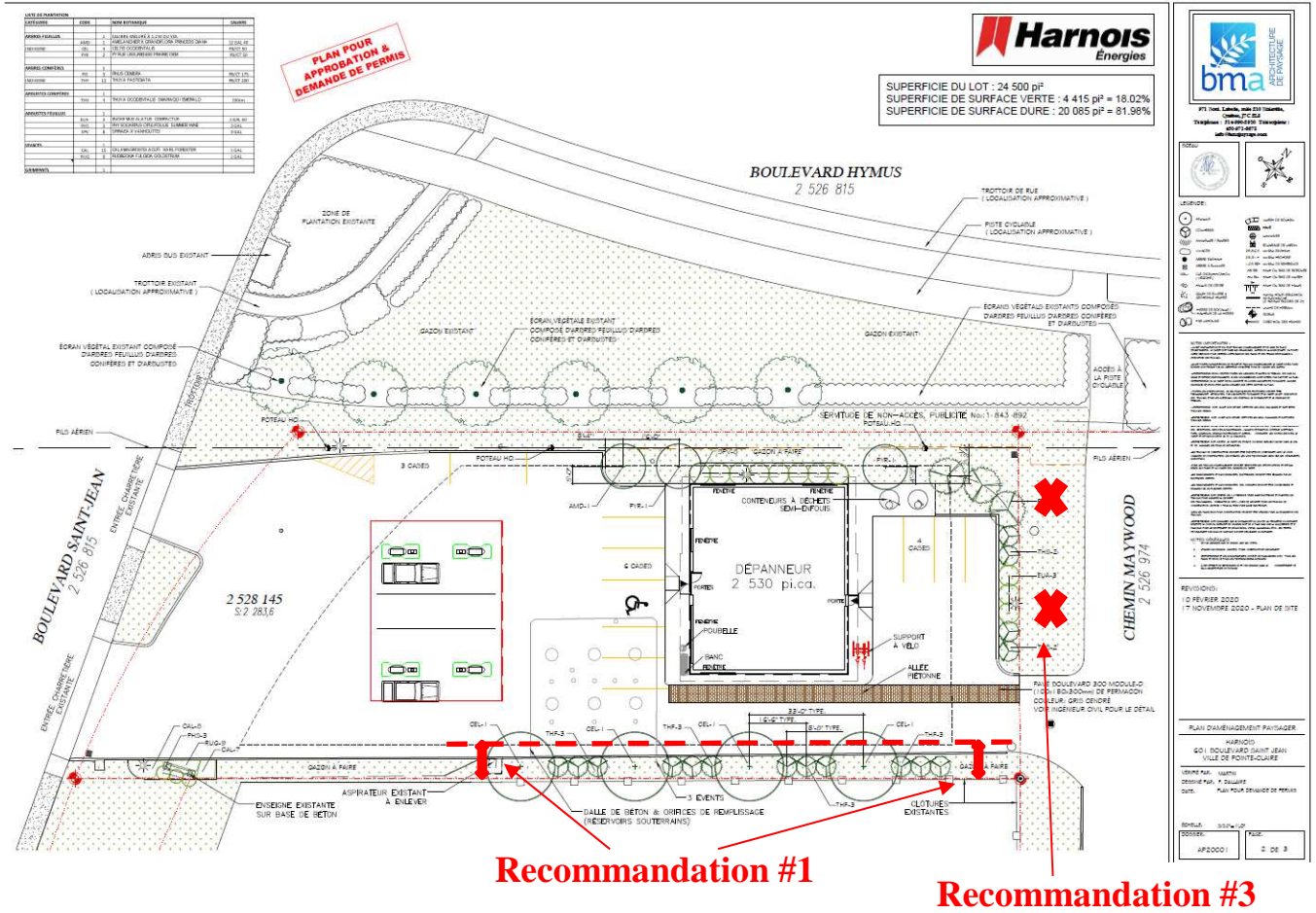
EDOUARD COULUR

MUNICIPALITÉ: MRC DE LA PÉNINSULE  
 601 BOULEVARD SAINT-JEAN  
 VILLE DE PORT-CLARE

TRONC: SUD-EST  
 COORD. PAR: P. SULLIVAN  
 DATE: PLAN POUR DEMANDE DE PERMIS

EMPL. 3324/10P  
 PROJ. AP20001 TIG. 1 DE 3

2. Plan d'aménagement paysager fourni par BMA architecture, annotations par Antoine D'Anjou.



### 3. Photos :



**Photo #1** : Condition actuelle du site au niveau de l'avenue Maywood.